

Des mini-recyparcs supplémentaires avant une ressourcerie

La Ville en possède déjà 8, mais vient de recevoir des subsides pour quinze autres

Vous les avez probablement déjà remarqués, ces huit « mini-recyparcs » de proximité installés dans l'entité de Thuin, le dernier pas plus tard que ce lundi du côté de la rue de la Cour à Thuillies. A ces nouveaux points d'apport volontaire, c'est comme ça qu'Ipalle les nomment, viendront s'y ajouter quinze autres dans les mois à venir, alors que le projet d'une Ressourcerie sur le territoire doit aussi aboutir.

Cela bouge au niveau de la Propreté à Thuin. Ce lundi 17 juin, un nouveau point d'apport volontaire était installé dans l'entité, du côté de Thuillies. À l'initiative du Gouvernement wallon et de l'Intercommunale de gestion des déchets, Ipalle, la Ville offre à la population la

possibilité de jeter ses déchets organiques en les déposant dans ces conteneurs. La nouvelle borne sera accessible et mise en service dans le courant de la semaine du 24 juin. Plusieurs avantages : la diminution du volume et du poids du sac-poubelle, l'absence de nuisance olfactive avec la poubelle à votre domicile... Bref, une chouette alternative pour les gens qui n'ont pas l'opportunité de composter leurs déchets organiques. Ces points d'apports sont accessibles gratuitement 7j/7, entre 8h et 20h, grâce à un badge nominatif disponible au recyparc avec un document explicatif. « Les premiers résultats sont bons, les gens sont satisfaits alors qu'au début, certains se méfiaient et craignaient un peu les dépôts clandestins. Nous avons déjà huit points installés

et nous avons déjà reçu des subsides pour quinze autres », précise le bourgmestre Paul Furlan. Le subside de la Région est de 30%. « Cela a aussi un coût pour nous, mais il sera amorti. On remarque justement que nous avons moins de dépôts clandestins », note Paul Furlan.

JANVIER 2020

Le bourgmestre a profité de cette occasion pour annoncer sa volonté d'avoir une ressourcerie à Thuin. « Nous aimerions que ça devienne réalité en janvier 2020. C'est en tout cas l'objectif, mais pour cela, nous cherchons une entreprise d'économie sociale qui serait motivée de se

charger de ça », indique-t-il. Pour rappel, une ressourcerie vise à collecter gratuitement vos objets et encombrants en bon ou mauvais état : du mobilier, des canapés, des électroména-

gers... Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion plus globale d'Ipalle et de la Ville de Thuin, pour repenser la ges-

tion des déchets, dans cette commune où le citoyen ne reçoit pas de sacs-poubelle prépayés. ●

FRANÇOIS DEHUT



Avis favorable

Le recyparc thudinien sera agrandi

L'intercommunale Ipalle a fait une demande de permis d'urbanisme pour l'aménagement et l'extension du recyparc de Thuin.

« Étant donné que ces travaux sont nécessaires pour un meilleur fonctionnement du recyparc, améliorer les conditions de travail du personnel et les performances énergétiques du bâtiment existant, le Collège communal a décidé d'émettre un avis favorable sur le dossier et de le communiquer au Fonctionnaire délégué », affirme la Ville. L'extension du recyparc ne modifiera pas le contexte paysager environnant. Les tra-



Pour installer des conteneurs supplémentaires. © J.D.C.

voux prévoient la création d'une nouvelle dalle de béton pour permettre d'installer des conteneurs supplémentaires,

des modifications dans le bâtiment actuel ainsi que le ramaniement de l'entrée du parc et de la voirie intérieure. ●

Photo d'illustration. © D.R.